

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPÉTENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)



DURÉE

1 jours (7h) en présentiel

Pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions, [cliquez ici](#)

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail.

NATURE DE LA FORMATION

Acquisition et développement des compétences.

TARIF

180 € en présentiel

TVA non applicable, Art. 261-4-4 du CGI
Réduction de tarif dans le cadre d'un financement personnel.

PRÉAMBULE

Cette formation a pour objectif de maintenir et d'actualiser les compétences des sauveteurs secouristes du travail pour garantir dans le temps leur capacité d'intervention.

Elle s'inscrit dans le dispositif national défini par l'INRS.

D'une durée de 7 heures en présentiel, elle permet, après validation des compétences, le renouvellement du certificat SST, valable 24 mois.



PUBLIC CIBLE

Tous salariés ou dirigeants d'entreprises relevant du régime général de la Sécurité sociale, ou de tout autre institution hors champ d'application du régime général de la Sécurité sociale souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences de sauveteur secouriste au travail.

SANCTION DE LA FORMATION

Pour prolonger la validité du certificat SST, fixée à 24 mois, le titulaire doit participer à une formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC) SST, d'une durée de 7 heures en présentiel, et satisfaire aux évaluations certificatives des compétences prévues par le référentiel.

À l'issue de la formation, et sous réserve de la validation des compétences, le certificat SST est renouvelé pour une nouvelle période de 24 mois.



OBJECTIFS ET CONTENU

A l'issue de la formation vous serez capable de :

I) Intervenir face à une situation d'accident du travail [MATIN ET APRES-MIDI]

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée

- Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

II) Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise [MATIN]

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Une feuille d'émargement pour chaque ½ journée de formation suivie ou un relevé de connexion pour les formations réalisées à distance ;
- Une évaluation des acquis sous forme de questionnaire et de mise en situation ;
- Un questionnaire de satisfaction à chaud ;
- Un questionnaire post-formation pour mesurer la montée en compétences ;
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de la formation et les résultats de l'évaluation des acquis ;
- Une évaluation « à froid » 6 mois après la formation, pour en mesurer l'efficacité opérationnelle.



PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Un questionnaire préformation est envoyé aux participants en amont de l'action : il permet d'identifier leurs attentes et de réaliser un positionnement pédagogique grâce à une auto-évaluation initiale des acquis.

Au cours de la formation, le formateur utilisera :

- Du matériel pédagogique : plan d'intervention SST, mannequins (adulte, enfant, nourrisson), défibrillateur de formation, objet divers pédagogiques factices, mallette de maquillage...
- Diverses méthodes de pédagogie active : exposés interactifs, démonstrations, études de cas et mises en situations ;
- Remise d'un livret pédagogique à chaque participant.

FORMATEUR

Anthony PALLIER

Formateur SST et MAC SST certifié
Formateur Gestes et Postures



06 46 79 13 85

polefc@capformationssport.fr

www.capformationssport.com